



La Mairie du 5^e arrondissement vous informe : instauration d'une zone de rencontre rue Benoist Mary

La rue Benoist Mary est étroite : les piétons, dont de nombreux enfants, sont donc contraints de marcher sur la chaussée, et prennent un risque face aux automobiles. La Mairie du 5^e a décidé de créer une zone de rencontre sur une grande partie de la rue Benoist Mary, de la rue des 4 colonnes à l'avenue Barthélémy Buyer.

Les objectifs sont simples :

- Réduire les vitesses et le trafic en milieu urbain ;
- Améliorer la cohabitation avec les usagers les plus vulnérables.

Qu'est-ce qu'une « zone de rencontre » ?



C'est un lieu où l'on favorise la vie locale. Il s'agit d'une zone affectée à la circulation de tous les usagers :

- Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner, et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
- La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.
- Le double sens cyclable est généralisé.

Ce mode de fonctionnement repose sur le principe de prudence (art. R 412-6 du Code de la Route)

**Date d'entrée en vigueur : vendredi 11 juin 2021 au matin.
Inauguration le vendredi 11 juin entre 8h et 9h.**

